



GUIDE PRATIQUE SUR
L'ARCHITECTURE PATRIMONIALE
DE LA MRC DE DRUMMOND

GUIDE PRATIQUE SUR
L'ARCHITECTURE PATRIMONIALE
DE LA MRC DE DRUMMOND

Projet de la MRC de Drummond réalisé par la Corporation Rues principales de Drummondville
avec l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

© 2012 MRC de Drummond

Bibliothèque nationale de Québec

Dépôt légal - printemps 2012

ISBN 2-9808625-1-7

RECHERCHE ET RÉDACTION

Corporation Rues principales de Drummondville et MRC de Drummond

Claudia Bilodeau

Claudia McMahon

François Beaulieu

Jocelyn Proulx

COORDINATION

François Beaulieu

EXPERTISE EN PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Robert Pelletier, architecte Demers Pelletier architectes

François Varin, architecte Fondation Rues principales

RÉVISION ET CORRECTION

Robert Pelletier, François Varin, Nathalie Guindon et Jean Paquin

CONCEPTION GRAPHIQUE

Claudia McMahon, designer graphique (Corporation Rues principales de Drummondville)

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

MRC de Drummond, Corporation Rues principales de Drummondville, Studios Bertin Bélanger (photo du préfet, M. Jean-Pierre Vallée)
et Dalis VanderYacht pour la photo de la texture des pages de couverture

Sauf mention contraire, les photographies sont la propriété de la MRC de Drummond et de la Corporation Rues principales de Drummondville.





«Il ne faut pas se lasser de le répéter, les réparations, si elles ne sont pas conduites avec intelligence, laissent sur nos édifices des traces plus ineffaçables que celles que le temps ou le vandalisme peuvent leur imprimer.»

Prosper Mérimée

MOT DU PRÉFET

En 2002, la MRC de Drummond s'engageait avec détermination dans le domaine culturel afin, notamment, d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Le premier exercice a consisté à dresser un portrait des forces et faiblesses des différentes sphères d'activité de cet univers, parmi lesquelles figuraient l'histoire et le patrimoine. En étroite collaboration avec les intervenants du milieu, une politique culturelle a ensuite été élaborée puis adoptée, en 2004, par le conseil de la MRC. Parmi les orientations inscrites dans cette politique culturelle, la sensibilisation et la diffusion des connaissances constituent des éléments importants, dans une perspective de préservation de nos richesses patrimoniales pour les générations futures.

Depuis ce temps, plusieurs actions ont été entreprises par la MRC de Drummond en matière de patrimoine. Nous avons organisé des rencontres avec les élus municipaux et les membres de comités consultatifs d'urbanisme (CCU). Nous avons ensuite convié la population à des séances d'information portant principalement sur l'importance de protéger et de mettre en valeur notre patrimoine. Un inventaire sommaire visant à repérer des biens patrimoniaux d'intérêt a été effectué et plus de 600 éléments ont alors été répertoriés.

Ces démarches ont confirmé la pertinence d'un inventaire patrimonial exhaustif et l'intérêt des municipalités et des citoyens à aller de l'avant avec un tel projet. L'inventaire a été réalisé de 2009 à 2011 et plus de 1000 biens – bâtiments principaux et secondaires, cimetières, croix de chemin, calvaires, paysages, points de vue et ponts – ont été identifiés et documentés. Les données de l'inventaire ont ensuite été intégrées aux différents outils municipaux de gestion du territoire.

L'engagement de la MRC de Drummond à l'égard du patrimoine va plus loin. Après avoir collaboré au développement d'un répertoire régional des ressources spécialisées en patrimoine bâti s'adressant aux propriétaires de maisons anciennes, nous sommes heureux de publier ce guide sur l'architecture patrimoniale. Nul doute que celui-ci s'avérera utile pour quiconque désire léguer un héritage respectueux de nos traditions et de notre histoire.

Jean-Pierre Vallée,
Préfet de la MRC de Drummond

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ CULTUREL

La MRC de Drummond vous présente avec fierté ce nouvel outil d'intervention en matière de patrimoine. Le Guide sur l'architecture patrimoniale de la MRC de Drummond découle d'un exercice entrepris en 2008 et au terme duquel de nombreux biens patrimoniaux ont été répertoriés.

Les démarches de recherche et les échanges avec les propriétaires de ces biens nous ont démontré l'importance d'accroître le partage des connaissances portant sur l'architecture patrimoniale. Un tel partage est de nature à bonifier la qualité des travaux effectués sur des bâtiments anciens.

Avec ce guide, nous désirons donc fournir aux propriétaires de biens patrimoniaux, aux municipalités ainsi qu'à toute personne intéressée un ouvrage de référence pratique avant l'exécution de travaux sur un bâtiment. Il comprend notamment un répertoire des styles architecturaux présents dans la MRC de Drummond, incluant leurs origines et leurs variantes, de même qu'une description des composantes architecturales principales. Il identifie les différents matériaux à utiliser ainsi que les détails architecturaux et d'ornementation à conserver. Il propose également un « carnet de santé » afin d'évaluer l'état d'un bâtiment ainsi que des références utiles.

Il convient de préciser que la notion de style architectural n'est pas absolue, chaque style étant le résultat d'une évolution constante et d'influences diverses. Ce document décrit les tendances observées sur notre territoire en utilisant un langage reconnu dans le domaine. Sa réalisation a été confiée à la Corporation Rues principales Drummondville qui possède une vaste expertise en la matière.

Par différentes actions, la MRC de Drummond sensibilise et appuie les propriétaires de biens patrimoniaux dans leurs interventions. Ce faisant, elle contribue à la préservation d'éléments qui forgent notre identité culturelle et qui améliorent notre qualité de vie et celle des générations futures.

Francine Ruest Jutras,
Présidente du comité culturel de la MRC de Drummond



TABLE DES MATIÈRES

10 Styles architecturaux de la MRC de Drummond

Historique, caractéristiques et variantes

- 10** Art déco
- 12** Arts & métiers
- 14** Beaux-arts
- 16** Boomtown
- 18** Bungalow
- 20** Commercial utilitaire
- 22** Cubique
- 24** Géorgien
- 26** Lucarne-pignon
- 28** Moderne

30 Néoclassique

32 Pittoresque

34 Québécois

36 Queen Anne

38 Rationaliste

40 Régime français

42 Second Empire

44 Vernaculaire américain

46 Vernaculaire boîte carrée

48 Victorien

50 Bâtiments secondaires

Exemples de bâtiments secondaires et leurs variantes

52 Lexique imagé

Dictionnaire illustré des termes utilisés en architecture et en patrimoine

60 Détails architecturaux

Éléments primordiaux constituant un bâtiment

63 Conseils généraux

Les recommandations et éléments à éviter par rapport à votre bâtiment

64 Carnet de santé

Évaluation sommaire de la santé de votre bâtiment

66 Ressources en patrimoine

Des incontournables dans le domaine du patrimoine

67 Bibliographie

Ressources consultées pour la confection de ce document

L'avènement de l'Art Nouveau en Europe a entraîné une grande effervescence, notamment après la Première Guerre mondiale. Le style art déco, en rejetant les formes du passé, proposait l'emploi de matériaux traditionnels dans une composition aux lignes pures et aux formes anguleuses; le tout avec une omniprésence d'ornements.

Le style art déco reflétait une aspiration à la stabilité durant l'entre-deux-guerres. C'est d'ailleurs au cours des années 1920 et 1930, que le style s'est développé en Europe avant de se répandre en Amérique du Nord, notamment à la suite de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes tenue à Paris en 1925.

Ce style fait appel à des formes, des matériaux et des techniques plus modernes, tout en conservant des éléments classiques (*pilastre, fronton, colonne, frise*) qui sont par contre stylisés. Cet impact fut majeur sur la société de l'époque, surtout dans le domaine culturel.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume élancé et imposant avec de nombreux retraits et décrochés;
- Plan habituellement rectangulaire;
- Toit habituellement **plat**;
- *Revêtement* des murs fait de matériaux lisses : béton, stuc, pierre lisse, granite poli;
- **Fenestration minimale** : ronde, ovale, grande *baie* vitrée, souvent fixe;
- Bâtiment avec une **ornementation parcimonieuse** inspirée de formes géométriques et de motifs floraux stylisés;
- Accent sur les lignes verticales épurées;
- Régularité dans la composition;
- Couleurs pâles du bâtiment.

VARIANTES



EN BREF



Plat.

FORME DU TOIT



Béton, stuc, pierre, granite poli.

REVÊTEMENT



Ronde, ovale, grande *baie* vitrée;
Souvent fixe;
Disposée de façon symétrique.

OUVERTURE



Stylisée aux motifs géométriques, aux nombreux bas-reliefs et *incrustations*.

ORNEMENTATION



Lignes verticales.

ARCHITECTURE



Veuillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

Autour du XIX^e siècle, la structure sociale traditionnelle, les mœurs et la religion subissent d'importantes transformations. Le courant arts & métiers apparaît alors en réaction à l'industrialisation et à la fabrication en série. Il valorise le travail à la main, préconise la préservation des techniques traditionnelles et privilégie l'usage de matériaux classiques. Un groupe d'architectes anglais et écossais, dont fait partie William Morris, célèbre concepteur et décorateur britannique ainsi qu'écrivain et défenseur du changement social par le design, propose de s'inspirer de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise afin de créer une architecture qui se situe dans la tradition britannique. Ce mouvement s'inscrit dans la foulée des écrits du critique John Ruskin, qui déplore la révolution industrielle transformant l'homme et l'isole de la nature.

En Europe, la relation entre les arts et les métiers, la simplicité ainsi que l'utilisation de matériaux naturels jouissent d'une popularité grandissante. Le mouvement d'origine britannique gagne ensuite les États-Unis où il se divise en plusieurs courants, dont le « Shingle Style », le « Prairie Style » et le style « Craftsman » ; toutes ses variantes ont en commun de suggérer une architecture rurale anglaise. De 1900 à 1950, ces différentes tendances sont popularisées par le biais de revues et de catalogues de plans distribués partout en Amérique du Nord.



CARACTÉRISTIQUES

- **Volume** habituellement **imposant** et dynamique;
- Plan majoritairement rectangulaire;
- **Toits aux formes variées** : deux ou quatre versants, à la *Mansart*, appentis, croupe;
- *Revêtement* du toit en tôle, en *bardeaux* de cèdre ou en ardoise;
- Utilisation de **matériaux naturels et traditionnels** comme *revêtement* pour les murs : pierre, brique, stuc, *bardeaux* de cèdre, planches de bois horizontale, incluant souvent une combinaison de *revêtements*;
- Ouvertures nombreuses, larges avec des *petits-bois* (meneaux) en bois;
- Ornementation souvent limitée aux éléments de la *charpente* : *colombages*, chevrons apparents;
- **Lucarnes** de différentes formes sur un même bâtiment : à *pignon*, à croupe, à *fronton*, tronqué, à la *Mansart*, pendante, en appentis, ronde;
- Pas de modèle de base, chaque cas possède ses propres caractéristiques.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

Élancée ;
Composée de plusieurs formes sur un même bâtiment : deux ou quatre versants, à la *Mansart*, appentis, croupe.



REVÊTEMENT

Naturel et traditionnel : clin de bois, *bardeaux* de cèdre, pierre, brique, stuc, planche verticale de bois ;
Souvent combiné.



OUVERTURE

Nombreuse ;
À guillotine, à battant, parfois à carreaux.



ORNEMENTATION

Colombage, chevrons apparents (partie de la charpente du toit), *chambranles*, *planches cornières*.



ARCHITECTURE

Lucarnes ;
Sans modèle de base.



Veillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

Le style beaux-arts doit son appellation à l'École des beaux-arts de Paris, une des plus prestigieuses école d'architecture au monde. Ce style privilégie la composition symétrique, l'ornementation de style classique rehaussant le bâtiment ainsi que le *revêtement* en pierre de couleur claire. Le volume imposant et monumental de ce style est synonyme de puissance, de pérennité et de prospérité.

Les architectes d'ici se sont fortement inspirés de ce qu'ils ont vu aux expositions universelles de Chicago en 1893 et de Paris en 1900. C'est d'ailleurs au début du XX^e siècle qu'on commence à ériger des édifices publics en Amérique du Nord et au Québec. L'architecture de nombreux musées, dont le Musée des beaux-arts de Montréal et celui de Québec, illustre bien ce style architectural.

Le style beaux-arts, malgré son vocabulaire classique, fait place au modernisme, notamment par les matériaux utilisés et les techniques de construction employées. La pureté, l'équilibre des proportions ainsi que l'importance du bâtiment dans son environnement sont des principes de base du modernisme.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume imposant et **monumental** ;
- Plan rectangulaire compact ;
- Toit plat en terrasse, plus rarement en pavillon tronqué ;
- *Revêtement* des murs en brique de couleur claire ou en pierre, rehaussé d'éléments de béton imitant la *Pierre de taille* ;
- Balconnets de fer ornemental composés d'imposantes balustrades et supportés de consoles ;
- Ouvertures nombreuses et de même dimensions : à battant et à vantail ;
- Ornementation empruntée au **courant classique** : *pilastre, colonne, entablement, couronnement, entrée centrale avec fronton, corniche, chaînage d'angle, appui de fenêtre, linteau, etc.* ;
- Présence d'éléments gravés au-dessus des ouvertures, souvent sur les *linteaux* ;
- **Symétrie** dans l'ensemble de la composition.

VARIANTES



EN BREF



Plat en terrasse.

FORME DU TOIT



Brique claire, pierre rehaussée d'éléments en béton rappelant la *Pierre de taille*.

REVÊTEMENT



À battant, à vantail et parfois à carreaux.

OUVERTURE



Pilastre, couronnement, colonne, entablement, entrée centrale avec fronton, corniche, chaînage d'angle, appui de fenêtre, linteau, etc.

ORNEMENTATION



Symétrique.

ARCHITECTURE

BOOMTOWN

Les années qui suivent la crise économique américaine de 1870, sont entre autres caractérisées par l'exploitation des matières premières et par un développement important en régions. Ce développement accéléré oblige les bâtisseurs à suivre le rythme; ce qui explique l'érection de constructions simples, rapides à ériger et comptant habituellement un seul étage. Cette architecture, connue sous le nom de style boomtown, sera d'autant facilitée par l'arrivée de nouveaux modes de charpente à claire-voie, «Balloon Frame», engendrés par le phénomène de standardisation des matériaux, ainsi que la mécanisation du travail. Aux États-Unis et au Canada, cette technique a permis d'améliorer et d'accélérer considérablement le processus de construction et ainsi diminuer les coûts pour les consommateurs.

À ses débuts le bâtiment de style boomtown, était caractérisé par un toit à faible pente, vers l'arrière, pour éviter l'accumulation d'eau. Voulant donner plus d'éclat et de prestige à ces constructions, comme le souhaitent les entreprises commerciales soucieuses d'affirmer davantage leur présence, les constructeurs proposèrent un prolongement vers le haut du plan de façade et des couronnements en forme de parapets aux profils variés. Ainsi ornements, les bâtiments se démarquaient bien dans l'environnement urbain. De nos jours, les édifices associés à ce style sont principalement à vocation résidentielle; leur développement rapide a d'ailleurs justifié l'usage du terme boomtown pour nommer le style.



CARACTÉRISTIQUES

- Un à deux étages de plan rectangulaire;
- **Toit en pente**;
- *Revêtement* des murs en déclin, en clin de bois ou en brique;
- Ouvertures à guillotine à carreaux, disposées de façon symétrique;
- Rehaussement de la façade avec des **imposants parapets** aux profils diversifiés;
- Parfois, le toit possède une ou des *lucarnes* dissimulées derrière le *parapet*, elles servent à éclairer le grenier.

VARIANTES



EN BREF



Plat ou à faible appentis.

FORME DU TOIT



Brique, déclin ou clin de bois.

REVÊTEMENT



À guillotine à carreaux, à battants, disposées de façon symétrique.

OUVERTURE



Parapet ou corniche, planches cornières, chambranles.

ORNEMENTATION



Possibilité de *lucarne* derrière le *parapet*.

ARCHITECTURE

BUNGALOW

Le terme bungalow désignait, à l'origine, une maison basse, comptant un étage, entourée d'une véranda. Tirant son nom des «Bengali Wooden House» qu'on retrouvait dans la baie du Bengale, alors une colonie britannique, ce style fait son apparition, dans les années 1940, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Construits selon les plans de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), les bungalows connaissent une uniformisation à travers tout le Canada; ceci dans le même esprit que les maisons «War Time» destinées à l'époque aux militaires démobilisés. Le style bungalow devient la référence de l'architecture vernaculaire et ainsi le type d'habitation unifamiliale préférée de la classe moyenne (une maison et une automobile pour chaque famille).

Démontrant une certaine sobriété dans leur symétrie, les premiers modèles se sont ensuite complexifiés pour se retrouver avec des volumes et des façades dynamiques par leur asymétrie. Ces résidences sont construites en séries; quelques modèles de base étant reproduits en grande quantité. Par ailleurs, l'arrivée du sous-sol de six pieds permettra l'ajout de pièces habitables.



CARACTÉRISTIQUES

- **Plan rectangulaire**, majoritairement d'un seul étage;
- **Toit à faible pente**, non habité, à deux versants ou en croupe, débordant des murs, pouvant protéger le *porche* ou servant d'abri d'auto;
- *Revêtement* du toit en *bardeaux* d'asphalte;
- *Revêtement* des murs varié;
- Ouvertures de dimensions variées et présence fréquente d'une ouverture panoramique dans les pièces de séjour telles que le salon;
- Ornementation se limitant à la juxtaposition de différents *revêtements*;
- **Garage ou abri d'auto** intégré au corps du bâtiment;
- **Cheminée massive** pouvant se retrouver en façade (seul élément qui rompt l'horizontalité de la composition);
- Présence d'un *porche*.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

Variée (plusieurs pentes de toits sur le même bâtiment);
En croupe ou à deux versants, mais asymétrique, débordant des murs;
À faible pente.



REVÊTEMENT

Combinés;
Matériaux variés : pierre, brique, bois, synthétique.



OUVERTURE

Abondante et variée dans le style (en coin, en bandeau, etc.);
Dimensions variées;
Servent la fonction;
Fenêtre panoramique dans le séjour.



ORNEMENTATION

Se limite à l'harmonie de différents types de *revêtements*.



ARCHITECTURE

Garage ou abri d'auto;
Cheminée massive;
Porche.

Veuillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

COMMERCIAL UTILITAIRE

L'évolution des échanges commerciaux connue au début du XX^e siècle, amène les commerçants à souhaiter une architecture plus ouverte sur l'extérieur. Les premiers commerces étaient situés dans les résidences, on voulait alors recourir à un style architectural comportant de grandes ouvertures au rez-de-chaussée afin de mieux attirer et servir la clientèle. L'évolution des techniques de fabrication dans la verrerie a permis la production de plaques de verre de plus grandes dimensions utilisées dans l'aménagement de vitrines mettant davantage en évidence la marchandise à vendre.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume imposant sur plusieurs étages;
- Plan rectangulaire;
- **Grande surface intérieure** disponible grâce au système de *charpente* de poutres et de poteaux;
- Toit plat avec une pente ou à bassin;
- *Revêtement* de brique;
- **Fenestration abondante au rez-de-chaussée** laissant entrer la lumière naturelle;
- Belle ornementation autour des ouvertures et au niveau de la *corniche*.

VARIANTES



EN BREF



Majoritairement plat.

FORME DU TOIT



Brique.

REVÊTEMENT



Grandes vitrines au rez-de-chaussée.

OUVERTURE



Autour des ouvertures et près de la *corniche*.

Parapet.

ORNEMENTATION



Grande surface intérieure;
Fenestration abondante;
Soulignement de l'entrée principale.

ARCHITECTURE

CUBIQUE

La maison issue du courant cubique, communément appelée le « Four-Square House », a été popularisée vers 1890 par l'architecte Frank Kidder. C'est dans la première moitié du XX^e siècle que l'architecture résidentielle de forme cubique est apparue au Québec. Le plan carré de ces maisons confère à ces bâtiments des proportions dignes des maisons bourgeoises. Les catalogues de plans, en provenance des États-Unis, ont vanté l'importance de l'espace habitable de ces maisons, notamment à cause de leur toit pyramidal, à faible pente, permettant ainsi d'habiter les combles sur pratiquement toutes les dimensions de cet étage.



CARACTÉRISTIQUES

- **Volumétrie cubique** de deux étages légèrement surhaussée du sol;
- Plan carré;
- **Toit à quatre versants** (ou en pavillon) à faible pente;
- *Revêtement* du toit en *tôle*, en *bardeaux* de cèdre ou en *bardeaux* d'asphalte;
- *Revêtement* des murs en brique, en *bardeaux* de cèdre, en crépi ou en bois;
- Ouvertures à battants ou à guillotine posées de façon symétrique;
- **Très peu ou pas d'ornementations**;
- **Balcon** ouvrant sur l'*avant-toit*;
- **Galerie couverte** pouvant courir sur trois côtés (influence américaine);
- **Lucarnes** : à *pignon*, à croupes, en appentis ou en *pignon* sur la façade.

VARIANTES



EN BREF



À quatre versants à faible pente.

FORME DU TOIT



Clin ou déclin de bois, brique, bardeaux de cèdre ou crépi.

REVÊTEMENT



Régulière et symétrique;
À battants et à guillotine.

OUVERTURE



Variable, dépendamment des influences : *terrasse faitière*, *imposte*, *petit fronton*, *contremarche* décorative, *chambranles*, *planches cornières*.

ORNEMENTATION



Balcon ouvrant sur l'*avant-toit*;
Galerie couverte;
Lucarnes;
Surhaussement du sol.

ARCHITECTURE

GÉORGIEN

Populaire au XVIII^e siècle, le style géorgien, ou néoclassique anglais, est inspiré de l'architecture classique de la Renaissance; ce style s'impose en Angleterre sous les règnes de George I (1660-1727), George II (1683-1760) et George III (1738-1820). C'est au tournant du XIX^e siècle que le style géorgien fait son apparition au Québec dans la foulée de l'immigration britannique et étatsunienne. Ce style est caractérisé principalement par sa monumentalité et la symétrie de sa composition. On retrouve surtout dans les cantons des maisons de ce style; pour ce qui touche la MRC de Drummond, dans les municipalités du piémont appalachien.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume épuré et **massif** ;
- **Plan rectangulaire**, près du sol, de deux étages et demi ;
- **Toit à deux versants** à pente moyenne avec courts retours à l'*avant-toit* ;
- *Revêtement* des murs en bois (clin, déclin) ou en brique ;
- Ouvertures disposées de façon régulière et symétrique : façade à trois, cinq ou sept *baies* sur chacun des étages ;
- Ornementation telle que *chambranles* et *planches cornières* ;
- Accent marqué pour **souligner l'entrée principale** : mouluration, *fronton*, *clef de voûte*, *imposte*, etc. ;
- **Deux cheminées** posées de façon symétrique à chaque extrémité, intégrées au plan des *murs-pignons*.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

À deux versants à pente moyenne avec courts retours de larmiers.



REVÊTEMENT

Clin ou déclin de bois et brique.



OUVERTURE

À guillotine ou à battant, à carreaux



ORNEMENTATION

Chambranles, *planches cornières* et ornementation servant à souligner l'entrée principale : mouluration, *fronton*, *clef de voûte*, *imposte*, etc).



ARCHITECTURE

Monumentale ;
Symétrique ;
Deux cheminées aux extrémités.

LUCARNE-PIGNON

La maison à lucarne-pignon est inspirée du style néogothique en vogue dans l'architecture américaine de 1840 à 1890. Elle a été introduite au Québec (Bas-Canada) au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Né d'un échange culturel entre les Américains et les Canadiens l'arrivée de ce style architectural s'inscrit dans la vague d'émigration vers les États-Unis qu'on a connu au Québec à cette époque; les Canadiens qui déménageaient aux États-Unis afin d'y trouver du travail rapportèrent de nouvelles idées.

Le style est surtout répandu dans les Cantons de l'Est, notamment à cause de la proximité de cette région avec la frontière américaine. Dans la MRC de Drummond, où se côtoient le régime seigneurial et celui des cantons, le style lucarne-pignon est très présent.

Il s'agit d'une évolution de la maison québécoise traditionnelle en vogue au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Elle en diffère par ses combles habités, bien éclairés grâce à une imposante *lucarne* dans le prolongement de la façade principale.

La maison est caractérisée par son volume assez imposant, son plan rectangulaire (généralement sur deux étages), la distribution symétrique de ses ouvertures, une *galerie* courant sur deux façades juxtaposées ainsi que sa *lucarne-pignon*; cette dernière permet un meilleur éclairage au deuxième étage.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume assez imposant, *charpente* en bois de pièce sur pièce;
- Plan rectangulaire, **plus élevé du sol**, généralement de deux étages;
- **Lucarne-pignon** située dans le prolongement du plan de la façade principale, sur un toit à deux versants, à pente prononcée;
- *Revêtement* du toit en *tôle* ou en *bardeaux* de cèdre;
- *Revêtement* des murs en clin ou en déclin de bois souvent peint en blanc ou parfois en brique;
- Ouvertures à guillotine ou à battant, disposées de façon symétrique;
- Ornementation discrète de couleur contrastante par rapport au *revêtement* : *lambrequin*, *équerre* décorative, *chambranles*, *planches cornières*;
- **Galerie couverte** sur deux façades contiguës;
- Présence occasionnelle d'un **balcon** à l'étage;
- Dans certains cas, présence d'un *porche* avant ou latéral, remplaçant la *galerie*.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

À deux versants à pente douce (parfois légèrement galbé) avec *lucarne-pignon*.



REVÊTEMENT

Clin ou déclin de bois souvent peint en blanc ou brique.



OUVERTURE

À guillotine, à battant;
Disposée de façon symétrique.



ORNEMENTATION

Peu ou pas;
Lambrequin, *équerre* décorative, *chambranles*, *planches cornières*;
Influence des divers courants stylistiques de l'éclectisme victorien.



ARCHITECTURE

Galerie couverte;
Balcon à l'étage;
Porche (à l'occasion);
Fondations dégagées du sol.

MODERNE

Né du mouvement Moderne des années 1920, le style moderne rompt complètement avec l'héritage du passé en rejetant la profusion d'ornementations, telles que les *colonnes*, les *pilastres* et les moulures élaborées. Ce style architectural se veut pratique et fonctionnel, suivant ainsi le célèbre et populaire adage voulant que «la forme épouse la fonction» (form follows function).

Le terme «machine à habiter» est mis de l'avant par l'architecte français Le Corbusier (1887-1965) en 1921. Il explique qu'avec le nouveau mode de vie et la société de consommation, les résidences modernes doivent être fonctionnelles et efficaces pour toute la famille.

À la fin des années 1930 et durant la Seconde Guerre mondiale, le style moderne jouit d'une grande popularité en Europe; moins populaire en Amérique du Nord, au Canada, il est marginal jusqu'en 1950.

L'architecture moderne s'appuie sur un style aux formes pures et simples et exploite avec brio les nouveaux matériaux : l'aluminium, le béton, l'acier et les grandes plaques de verre. Les nouveaux matériaux comme le béton, l'asphalte et le verre donneront naissance à une multitude de réalisations sur le plan formel. On exploitera aussi toutes les possibilités offertes par la machinerie et les techniques nouvelles (industrielles et préfabriquées).



CARACTÉRISTIQUES

- Volume simple et dépouillé, **murs souvent arrondis**;
- Plan qui ne recherche pas nécessairement la symétrie;
- **Toit plat (en terrasse)**;
- *Revêtement* des murs : brique, béton, crépi, grande surface de verre; surface lisse et plane, souvent de couleur pâle;
- Ouvertures de **dimensions diverses** : à guillotine, à battant, à vantail, à bascule, fixe, *oculus*, bloc de verre, losange, carré;
- Ornementation dépouillée;
- Béton coulé apparent;
- Mur-rideau de **blocs de verre** et de métal;
- Mise en valeur de la composition par ses formes, ses matériaux et ses couleurs;
- Assemblage de formes verticales et horizontales.

VARIANTES



EN BREF



Plat.

FORME DU TOIT



Brique, béton, crépi, grande surface de verre; de couleur pâle.

REVÊTEMENT



À guillotine, à battant, à vantail, à bascule, fixe, *oculus*, bloc de verre, losange, carré, etc.

OUVERTURE



Dépouillée.

ORNEMENTATION



Béton coulé apparent;
Mur-rideau de blocs de verre et de métal.

ARCHITECTURE

NÉOCLASSIQUE

Le style néoclassique (renouveau classique) a fait son entrée en Italie, avant de gagner ensuite la France et l'Angleterre. L'architecture grecque et romaine ainsi que les écrits et les réalisations de l'architecte italien Andrea Palladio (XVI^e siècle) ont inspiré l'architecture néoclassique. Plus complexe que l'architecture grecque et romaine, elle est plus austère et plus dépouillée dans sa réalisation.

Le style néoclassique est majoritairement employé dans la construction de bâtiments institutionnels, notamment à cause de son élégance, la monumentalité de son volume et les matériaux nobles utilisés (brique et pierre). Au Québec (Bas-Canada), c'est dans la première moitié du XIX^e siècle que ce style fera son apparition dans l'architecture résidentielle. Le néoclassicisme a introduit dans notre architecture le souci de la fidélité aux détails historiques, le goût de l'ordonnance et de l'élégance sobre.

La majorité des bâtiments résidentiels néoclassiques de la MRC de Drummond sont de type vernaculaire : ils reprennent les caractéristiques principales en les simplifiant.



CARACTÉRISTIQUES

- **Volume imposant** ;
- Plan rectangulaire, dégagé du sol, à un ou deux étages ;
- Toit à deux ou quatre versants à pente moyenne ou faible ;
- **Revêtement lisse** : *Pierre de taille* ou brique, clin ou déclin de bois, crépi ;
- Ouvertures disposées de façon symétrique : à guillotine, à battant, parfois à grands carreaux ;
- **Ornementation classique** telle que : *fronton*, *colonne*, *pilastre*, *chaînage d'angle*, etc. ;
- Possède parfois une ou des annexes au corps du bâtiment principal ;
- Composition sobre ;
- **Entrée principale soulignée par un porche**.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

Plat, à deux ou quatre versants à pente moyenne ou faible.



REVÊTEMENT

Crépi, *Pierre de taille*, brique, bois disposé horizontalement.



OUVERTURE

À guillotine, à battant.



ORNEMENTATION

Fronton, *pilastre*, *chaînage d'angle*, *entablement*, *colonne*, *couronnement*, *corniche*, etc.



ARCHITECTURE

Porche soulignant l'entrée principale.

PITTORESQUE

Le mouvement pittoresque découle de la «théorie de l'esthétisme» qui est née en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. D'abord apparu dans l'aménagement paysager, ce mouvement prône un rapport plus intime entre l'architecture et son environnement. Les bâtiments présentent d'ailleurs des formes diverses rappelant l'irrégularité de la nature. Cette dernière est importante dans l'aménagement de l'ensemble comme le démontrent d'ailleurs les vérandas «s'ouvrant» sur la nature.

Au début du XIX^e siècle, au Canada, le mouvement pittoresque influencera le style néoclassique.



CARACTÉRISTIQUES

- Volumétrie présentant plusieurs petits volumes rectangulaires en saillie (annexes) se joignant au corps principal du bâtiment;
- Plan irrégulier d'un étage et demi;
- Toit à deux versants à pente raide, parfois avec *pignon* à demi-croupe;
- Revêtement du toit en *bardeaux* de cèdre ou en ardoise;
- Revêtement des murs en clin de bois ou en *bardeaux* de bois;
- Fenêtres à guillotine ou à battants;
- Ornementation en dentelle de bois;
- Détails architecturaux nombreux : *avant-toits* moulurés, *lucarnes* à *pignon*, *galerie*, *balcon*, *véranda*, *oriel*, etc.;
- Parfois un *mur-pignon* se dresse en façade principale ou latérale.

VARIANTES



EN BREF



À deux versants.

FORME DU TOIT



Clin de bois.

REVÊTEMENT



À battants, à guillotine, parfois à carreaux.

OUVERTURE



Nombreuse ;
Surtout en dentelle de bois : mouluration, *lambrequin*, *équerre* décorative, *planches cornières*, *chambranles*, *imposte*, *corniche*, *mât*, *épis*, *contremarche* décorative, etc.

ORNEMENTATION



Formes diversifiées ;
Avant-toits moulurés, *lucarnes* à *pignon*, *galerie*, *balcon*, *véranda*, *oriel*, etc. ;

Quelques fois, *mur-pignon*.

ARCHITECTURE

La maison québécoise, fortement inspirée de la maison du Régime français, témoigne d'une adaptation aux rigueurs du climat du pays et aux fortes accumulations de neige. Ainsi, elle se distingue par son gabarit plus petit, son surhaussement du sol afin de se protéger de l'accumulation de neige, son toit à deux versants à pente adoucie, ses cheminées moins volumineuses ainsi que ses fenêtres à battants à six grands carreaux, munies de contre-fenêtres. Elle est aussi influencée par le style néoclassique qui s'exprime par une disposition ordonnée et symétrique des ouvertures et l'abondance des éléments décoratifs.

La maison traditionnelle québécoise résulte donc de l'influence de ces styles, de la géographie et du climat du Québec. Ce modèle d'habitation apparaît entre 1820 et 1850, mais son apogée se situe entre 1850 et 1880.

Le lieu de son implantation et le statut social du propriétaire déterminent la volumétrie, les formes et le nombre d'éléments décoratifs de la maison.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume plus petit que le modèle du Régime français, un étage et demi à deux étages et demi avec une *charpente* en bois de pièce sur pièce;
- Plan rectangulaire dégagé du sol;
- **Toit à deux versants**, souvent galbés grâce au *coyau*, permettant d'éloigner l'égouttement du toit du plan du mur;
- *Revêtement* du toit en *tôle* (à la canadienne ou à baguette) ou en *bardeaux* de cèdre;
- *Revêtement* des murs en planches verticales, en déclin ou clin de bois ou en *bardeaux* de bois;
- Fenêtres à battants à grands carreaux;
- **Ornementation simple** souvent composée de *chambranles* et de *planches cornières* de couleurs contrastantes;
- **Cheminée** dans le prolongement du *mur-pignon* ou au centre du faite de toit;
- **Symétrie dans la disposition des ouvertures**;
- Parfois des *lucarnes*, utilisées pour permettre d'éclairer et d'habiter les greniers (combles);
- **Larmier débordant** de la façade créant un *perron-galerie* ou *avant-toit* ajouté ne faisant pas partie du toit (influence américaine);
- Présence d'annexe latérale en retrait ou non (servant de cuisine d'été).

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

À deux versants souvent galbés avec larmiers débordants ou avec *avant-toit* indépendant.



REVÊTEMENT

Planches verticales, clin ou déclin de bois, *bardeaux* de bois.



OUVERTURE

À battants.



ORNEMENTATION

Planches cornières, *chambranles*.



ARCHITECTURE

Cheminée, *lucarnes*, *perron-galerie*, annexe; Plan dégagé du sol.

QUEEN ANNE

Le style queen Anne (reine Anne) a été nommé ainsi en référence à la reine Anne Stuart (1665-1714) qui a régné, au début du XVIII^e siècle, sur l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse (courte période de 1702 à 1714). Cette architecture, inspirée par celle de la fin du Moyen Âge, a été influencée par l'architecture plus classique qui se développait au XVIII^e siècle. Les architectes anglais ont développé un style associant les détails médiévaux à ceux plus classiques du style géorgien, tout en ayant le réflexe de l'associer à la reine Anne. Le style queen Anne est caractérisé par des *tourelles* et des avancements de *pignons* ainsi qu'une ornementation faite de dentelles de bois.

Arrivé au Québec à la fin du XIX^e siècle, c'est au début du XX^e siècle que le style queen Anne se répand ici. Ce style est notamment prisé par la haute bourgeoisie (notaire, juge, maire, député, riche commerçant et industriel); sa prestance et la richesse de sa conception font en sorte qu'on le retrouve fréquemment en milieu de villégiature que ce soit pour l'érection d'édifices au cœur des villages, ainsi que pour la construction des hôtels.



CARACTÉRISTIQUES

- Volume imposant ;
- Plan irrégulier ;
- **Toit à géométrie** pouvant s'avérer complexe (entrecroisement) ;
- *Revêtement* du toit en *tôle pincée* (à la canadienne ou à baguette) ou en *bardeaux* de cèdre ou d'ardoise ;
- *Revêtement* des murs en déclin ou clin de bois, en *bardeaux* de bois décoratif ;
- Ouvertures à guillotine : à *arc* en plein cintre, cintrées, carrées, de la forme d'un losange ou en *oculus* ;
- Ornementation à profusion ;
- **Tourelles avancées**, souvent arrondies ou octogonales, surmontées d'un *pignon* de forme conique ;
- **Galerie** en façade et latérale et *balcon* ;
- Beaucoup d'éléments en saillie ;
- Hautes cheminées.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

Géométries complexes ;
Entrecroisement des toits
(à deux ou quatre versants,
forme conique).



REVÊTEMENT

Déclin de bois, clin de bois,
bardeaux de bois décoratif.



OUVERTURE

À guillotine : à *arc* en plein cintre,
cintré, carré, losange, *oculus*.



ORNEMENTATION

Mélange de plusieurs éléments
décoratifs : *lambrequin*, *équerres*
décoratives, *chambranles*,
impostes, *corniche*, mouluration,
mât, *épis*, *contremarches* décora-
tives, balustrade.



ARCHITECTURE

Tourelles surmontées d'un *pignon* ;
Beaucoup d'éléments en saillie ;
Galleries, hautes cheminées.



Veillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

RATIONALISTE

Le style rationaliste s'inspire des premiers bâtiments industriels en verre et en acier construits en Europe. Le tout s'inscrit dans l'arrivée de nombreux nouveaux matériaux et de techniques de construction. Le côté rationnel de cette architecture est relié au fait que les édifices sont construits pour héberger des activités manufacturières et industrielles où il est nécessaire de compter sur une lumière naturelle abondante à l'intérieur. Le classicisme s'exprime dans la symétrie et l'ordonnance des éléments architecturaux.

En milieu rural, l'industrie se concentre d'abord principalement autour de l'exploitation du bois, du fer et de la fabrication de brique. Malheureusement, peu de traces subsistent de ces entrepôts, moulins à eau et autres bâtiments de types industriels, souvent situés près des voies ferrées.



CARACTÉRISTIQUES

- **La forme du toit est souvent plate**, cependant, elle peut prendre d'autres formes suivant la fonction de l'édifice (exemple : dents de scie);
- **Revêtement de brique** et de matériaux résistants, évoquant le style industriel avec des lignes fonctionnelles nettes;
- **Grandes ouvertures** pour maximiser l'apport de lumière naturelle à l'intérieur;
- Symétrie des ouvertures lorsque présentes;
- Premiers bâtiments : *charpente* en bois d'œuvre sur des murs porteurs en *maçonnerie* de pierre ou de brique avec des ouvertures de dimensions limitées, souvent surmontées d'un *arc* structural, peut avoir plusieurs étages;
- Bâtiments plus récents : éléments porteurs en acier, grandes ouvertures, généralement un seul étage;
- Ornementation se résumant aux détails de construction;
- Bâtiment offrant de **grandes surfaces de planchers** avec structure de poutres et de *colonnes*;
- **Charpente de métal**;
- Espace intérieur dégagé, pratique et polyvalent pour la production industrielle.

VARIANTES



EN BREF



FORME DU TOIT

Plat, en dent de scie, à versants droits, etc., suivant la fonction de l'édifice.



REVÊTEMENT

Brique et pierre (premiers bâtiments, années 1930);
Tôle et béton (bâtiments récents);
Matériaux résistants suivant la vocation industrielle.



OUVERTURE

Grandes et nombreuses, posées de façon régulière.



ORNEMENTATION

Dépouillement ou absence;
Fait partie de la construction (exemple : détails dans le briquetage, fenestration régulière, utilisation de différents matériaux, etc.)



ARCHITECTURE

Symétrique;
Formes liées à la fonction;
Charpente de métal.



Veuillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

RÉGIME FRANÇAIS

L'architecture de style régime français est caractérisée par des maisons de pierre, au volume imposant d'un étage, avec des combles prononcés, un toit à deux versants à forte pente et des cheminées massives disposées à chaque extrémité sur les *murs-pignons*.

Au XVIII^e siècle, on note des modifications à ce style qui s'adapte progressivement à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques du Québec. Ainsi, le bois est utilisé comme matériau de construction, en raison de son abondance. La pierre, caractéristique du style régime français à ses débuts, est donc moins utilisée pour les maisons; compte tenu du coût de mise en œuvre, elle est principalement employée pour les bâtiments plus imposants comme les églises, les moulins ou les couvents.

Au fil du temps, on observe une multiplication du nombre de cheminées, la diminution du nombre des ouvertures (pour éviter la perte de chaleur en hiver), l'ajout de contre-fenêtres et de contre-portes ainsi que l'apparition de *lucarnes* afin d'éclairer naturellement les combles de la maison.

Cette façon de construire se perpétuera au-delà de la Conquête anglaise; ce style architectural subira par la suite l'influence d'autres styles, qui mènera à l'apparition de la maison québécoise.



CARACTÉRISTIQUES

- Plan rectangulaire imposant d'un étage, très près du sol;
- Toit à deux versants à fortes pentes à *pignon* latéral ou en croupe;
- Revêtement du toit en *bardeaux* de cèdre ou en *tôle* à la canadienne;
- Murs massifs en *Pierre de taille* recouverts d'un crépi ou de planches verticales ou à plis massifs;
- Fenêtres à battants à carreaux;
- Ornementation se résumant aux encadrements de bois;
- Symétrie dans la composition;
- Cheminées massives en pierre à chaque extrémité des *murs-pignons*;
- *Lucarnes* sur la façade.

VARIANTES



EN BREF



À deux versants à pente raide à *pignon* latéral, parfois en croupe.

FORME DU TOIT



Pierre de taille, crépi, planches verticales ou bois massif.

REVÊTEMENT



À battants à carreaux.

OUVERTURE



Chambranles.

ORNEMENTATION



Cheminées, *lucarnes*.

ARCHITECTURE



Veuillez prendre note que tous les termes en *italique* vous réfèrent à un lexique imagé à la page 52 et que tous les termes en caractère **gras** soulignent les caractéristiques importantes à conserver si votre bâtiment appartient à ce style. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour plus de conseils, voir la section « conseils généraux » à la page 66.

SECOND EMPIRE

C'est sous le règne de Napoléon Bonaparte, qu'est né le style Second Empire en France; une architecture plantureuse qui correspond bien à la prospérité bourgeoise et à la recherche du chic. Le toit à la *Mansart* et la fausse mansarde caractérisent ce style qui présente ainsi un toit « brisé » à deux pentes : les *brisis* et les *terrassons*.

Le style Second Empire se développa à travers la réalisation de grands projets tels que l'agrandissement du Louvre (1852-1857) et la création des grands boulevards de Paris. Le succès est immédiat auprès de la bourgeoisie de l'époque, notamment grâce aux formes gracieuses inspirées de la Renaissance française.

L'architecture Second Empire gagne l'Amérique du Nord et le Québec vers 1870. Ce style architectural, symbole de raffinement, propose une imposante silhouette, riche et noble. D'abord réservé aux monuments publics et institutionnels, il s'est rapidement adapté à l'architecture résidentielle.

MAISON À LA MANSART (VERNACULAIRE SECOND EMPIRE)

La maison à la *Mansart* constitue une version populaire et modeste de l'architecture résidentielle de style Second Empire. Elle est principalement caractérisée par un toit à doubles pentes (*brisis*, *terrassons*), sur deux ou quatre côtés, bien que l'on associe généralement celui à deux côtés au toit de grange. Le toit de type *Mansart* est introduit dans l'architecture classique de France par l'architecte François Mansart (1598-1666). C'est au cours des années 1860 que ce style s'implante réellement au Québec, en proposant une version adaptée au froid, dont l'évolution se fait parallèlement à celui de la maison de style québécois. En effet, ces deux styles utilisent les mêmes matériaux et méthodes de construction.

CARACTÉRISTIQUES

- Volume imposant et généralement accentué d'une **galerie en façade** soulignant l'entrée principale;
- Plan irrégulier;
- **Toit à la Mansart** (droit ou galbé);
- *Revêtement* du toit en *tôle*, en ardoise ou en *bardeaux* de cèdre;
- *Revêtement* des murs en pierre, en brique ou en bois (posé en déclin);
- Ouvertures à battants à grands carreaux ou à guillotine (à *arc surbaissé*);
- **Ornementation abondante** : *chainage d'angle*, *planches cornières*, *chambranles*, *bandeaux*, *épis*, etc. ainsi que d'autres éléments empruntés à l'architecture classique (consoles, corbeaux, *modillons*, etc.);
- *Lucarne* souvent monumentale, cintrée ou pendante;
- Aménagement habituellement symétrique;
- Présence d'un *balcon* central au deuxième étage.

VARIANTES



EN BREF



À la *Mansart*
(deux ou quatre versants).

FORME DU TOIT



Pierre, brique ou bois
(posé en déclin).

REVÊTEMENT



À battant à grands carreaux,
à guillotine (à *arc surbaissé*)
disposé de façon symétrique.

OUVERTURE



Chainage d'angle, *planches cornières*,
chambranles, *bandeaux*, *épis*, etc.

ORNEMENTATION



Symétrique ;
Lucarne souvent monumentale ;
Balcon au deuxième étage.

ARCHITECTURE

VERNACULAIRE AMÉRICAIN

Le style *vernaculaire* américain est issu d'une répétition très forte de l'inspiration américaine de l'époque sur les divers bâtiments de la région. Cette typicité américaine ne porte pas vraiment de nom, c'est pourquoi une attention particulière doit être portée quant à l'appellation que nous en faisons dans ce guide.

Le style *vernaculaire* américain s'inspire du courant géorgien qui naît et se développe en Angleterre de 1714 à 1830. Il se développe aux États-Unis entre 1700 et 1830 et atteint son apogée à partir de 1875. La maison *vernaculaire* américaine diffère de celle de style géorgien par son gabarit et le fait qu'elle est plus élevée du sol; on y ajoute aussi des annexes suivant les besoins du propriétaire.

Le style est introduit au Québec (Bas-Canada) au début des années 1800. Au fil du temps, la maison de type *vernaculaire* américain ainsi que la maison québécoise, ayant les mêmes influences, subissent les mêmes transformations. Les *revêtements*, les ouvertures et l'ornementation de ces maisons sont semblables; elles diffèrent par leur volumétrie.

LE TERME «VERNACULAIRE»

Le terme *vernaculaire* désigne un style architectural qui est basé sur l'utilisation de matériaux et le recours à un savoir-faire propre à une région; on note aussi des emprunts à différents styles.

CARACTÉRISTIQUES

- **Volume élevé**, fondations dégagées, charpente de pièce sur pièce;
- Plan rectangulaire de un étage et demi à deux étages et demi;
- Toit à deux versants droits à pente moyenne;
- Revêtement du toit en tôle ou en bardeaux de cèdre;
- Revêtement des murs en clin (ou déclin) de bois souvent peints en blanc ou en bardeaux de cèdres;
- Ouvertures à guillotine ou à battants et organisé de façon symétrique;
- **Ornementation simple** composée souvent de chambranles, lambrequin, équerres décoratives et de planches cornières de couleurs contrastantes;
- **Galerie en façade et sur les côtés**, parfois fermée, dont l'avant-toit est ajouté sous le toit débordant;
- Possède parfois des lucarnes (à pignon, à croupe, en appentis).

VARIANTES



EN BREF



À deux versants à pente moyenne.

FORME DU TOIT



Clin ou déclin de bois souvent peints en blanc ou bardeau de cèdre.

REVÊTEMENT



À guillotine, à battant.

OUVERTURE



Peu ou pas d'ornements et de couleur contrastante avec le revêtement : lambrequin, équerre décorative, chambranles, planches cornières.

ORNEMENTATION



Galerie (courant sur plusieurs côtés), dont l'avant-toit ne fait pas partie du toit débordant;

Fondations dégagées du sol.

ARCHITECTURE

VERNACULAIRE BOÎTE CARRÉE

Version résidentielle

Au début du XX^e siècle, les immeubles à appartements se démarquent peu du point de vue stylistique comparativement aux maisons du style boomtown ainsi que celles influencées par le courant cubique. Ce sont les mêmes ornements qui les caractérisent : *corniches*, *parapets*, boiseries, etc. Au fil du temps, les édifices sont inspirés par le courant moderniste; les ornements sont moins nombreux et on a recours à des techniques et des matériaux plus modernes. Jusqu'alors à l'extérieur, les escaliers sont désormais à l'intérieur pour des raisons fonctionnelles et sécuritaires.

Version commerciale

Comptant de deux à quatre étages, les édifices de la version commerciale de ce style se rapproche du *vernaculaire* boîte carrée par ses éléments; la différence majeure réside dans sa vocation commerciale, que ce soit pour l'ensemble de l'édifice ou seulement une partie de celui-ci (commerce au rez-de-chaussée et logements aux étages). Pour répondre à cette utilisation commerciale, le rez-de-chaussée est configuré et décoré de façon spécifique et comporte de grandes vitrines et des halls d'entrée centraux avec escalier interne.

LE TERME «VERNACULAIRE»

Le terme *vernaculaire* désigne un style architectural qui est basé sur l'utilisation de matériaux et le recours à un savoir-faire propre à une région; on note aussi des emprunts à différents styles.



CARACTÉRISTIQUES

- **Volume cubique, de deux ou trois étages (logements)** avec parfois des formes géométriques en saillie;
- **Toit plat** (en terrasse);
- *Revêtement* des murs en brique, en béton, en pierre ou en *bardeaux* d'amiante;
- Ouvertures à guillotine ou à battant;
- Ornementation variée selon les goûts du propriétaire et selon les techniques plus modernes : *incrustation*, bloc de verre, *corniche*, *imposte*, forme en saillie, etc.;
- **Balcon ou galerie** pour chaque étage;
- Façade souvent symétrique;
- Escalier intérieur (version commerciale).

VARIANTES



EN BREF



Toit plat (en terrasse).

FORME DU TOIT



Brique, béton, pierre, amiante et bois.

REVÊTEMENT



À guillotine, à battant.

OUVERTURE



Incrustation, bloc de verre, *corniche*, *imposte*, forme en saillie, etc.

ORNEMENTATION



Balcon ou *galerie* sur chacun des étages, escalier intérieur (version commerciale).

ARCHITECTURE

VICTORIEN

Le style victorien s'est développé sous le règne de la reine Victoria (1837 à 1901); il est caractérisé par une décoration opulente. Durant cette période, on a redécouvert les styles «historiques» européens ainsi que les styles orientaux et on a noté l'émergence d'une série d'influences stylistiques, qui ont inspiré la construction de nombreux édifices.

La caractéristique principale de ce style est le haut degré d'attention porté aux détails décoratifs. Avec l'avènement de catalogues d'architecture, les décorations deviendront de plus en plus abondantes, voire même surchargées. On utilise d'ailleurs aussi le terme «victorien» pour identifier des bâtiments où l'ornementation est abondante et exubérante.

Dans la MRC de Drummond, les bâtiments victoriens qui ont survécu sont surtout des résidences appartenant à une variante appelée néogothique. Ils sont reconnaissables à leurs façades relativement symétriques et leurs toits à pente raide. On retrouve aussi, dans quelques cas, une *lucarne* centrale ainsi que deux petites *lucarnes* de par et d'autre. Les éléments décoratifs se retrouvent surtout en bordure des toits et autour des fenêtres. On doit noter que plusieurs de ces décorations ont disparu au fil des ans, soit par négligence ou par manque de considération. D'autres variantes sont reconnaissables à leur période de construction et à leur aspect général, qui suggèrent leur appartenance au victorien. On doit aussi mentionner que les catalogues ont été utilisés pour décorer certains bâtiments *vernaculaires* construits à la même époque.



CARACTÉRISTIQUES

- **Volume imposant** et constitué de formes angulaires;
- Plan irrégulier;
- Toit à pente raide, à deux ou quatre versants;
- *Revêtement* de pierre ou de brique;
- **Ouvertures variées et asymétriques** : à guillotine, à battants, *oculus* : à arc plein cintre, cintrée, à arc ogival, à arc surbaissé, etc.;
- **Ornementation de bois surchargée** (droit à l'origine) qui puise librement dans plusieurs répertoires formels;
- Présence de tours aux sommets pointus, à l'occasion.

VARIANTES



EN BREF



À deux ou quatre versants à pente raide.

FORME DU TOIT



Brique, clin ou déclin de bois, pierre.

REVÊTEMENT



À guillotine, à battant, *oculus* : à arc plein cintre, cintrée, à arc ogival, à arc surbaissé, etc.

OUVERTURE



Surchargées ;
Corniche, chaînage d'angle, clef de voute, chambranles, équerre décorative, contremarche décorative, mouluration, etc.

ORNEMENTATION



Plan irrégulier ;
Oriel ;
À l'occasion, présence de tours au sommets pointus.

ARCHITECTURE

Les bâtiments secondaires se répartissent selon leurs différentes vocations : les granges, les granges-étables, les hangars, les ateliers, les laiteries, les garages et les autres bâtiments séparés de la maison de campagne. Les bâtiments secondaires sont ceux ayant le mieux conservé leurs caractéristiques historiques (technique de construction et forme) par rapport aux bâtiments principaux rénovés et banalisés au fil des ans.

Ces bâtiments utilitaires seront modulés, dans leur conception et leur emplacement, par l'usage auquel ils sont destinés; du poulailler au hangar à fumier, à la remise pour les instruments aratoires et au garage automobile. Ces structures témoignent des modes de vie et de l'histoire de toute région et municipalité.

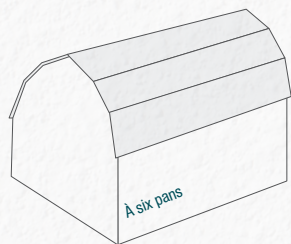
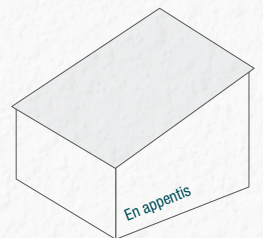
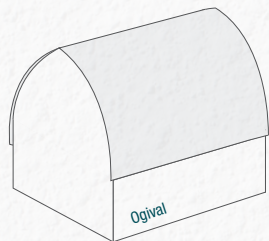
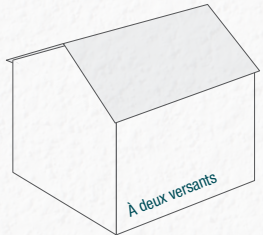
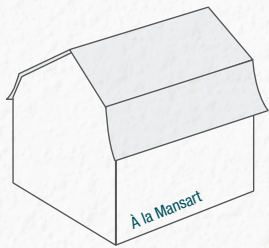
Dans les années 1970, à la suggestion des assureurs, la plupart des bâtiments revêtus de bois (*bardeaux* de cèdres et planches verticales) ont été recouverts de *tôle* afin d'éviter la propagation des flammes en cas d'incendie.

Plusieurs bâtiments secondaires ont subi des agrandissements au fil du temps par l'ajout d'un petit carré avec toit en appentis, appuyé sur le toit du corps principal. Ces appentis sont importants puisqu'ils reflètent l'évolution du mode de vie agricole. Nous n'avons qu'à penser à l'ajout de la laiterie sur la grange-étable, à l'avènement de la traite automatisée.

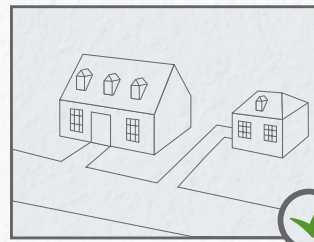
CARACTÉRISTIQUES

- À quelques occasions, les bâtiments secondaires conservent le même esprit et le même style que le bâtiment principal, mais d'une manière simplifiée;
- **Porte de grange caractéristique de par sa décoration**, reflétant le pop art et l'art optique (formes simples (carré ou losange), couleurs vives (rouge et blanc));
- Présence de girouette et paratonnerre;
- *Revêtement* du toit en *tôle* posée à la canadienne, *tôle* de grange, *tôle* à baguette et pincée pour le style plus récent. La *tôle* remplacera le chaume et le *bardeau* de cèdre;
- Souvent il n'y a **pas de fondation**, mais une *assise* sur pierres sèches (sans *mortier*);
- Plancher de terre, de bois ou de béton coulé (modification plus récente);
- **Grande variété de formes de toit** (à six ou huit pans, à la *Mansart* (deux versants), deux versants, en *ogive*, demi-cercle, en appentis);
- Assemblage de la structure par tenons et mortaise et utilisation de goujons de bois;
- **Lanterneau d'aération**.

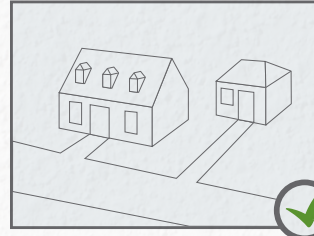
FORMES DE TOITS



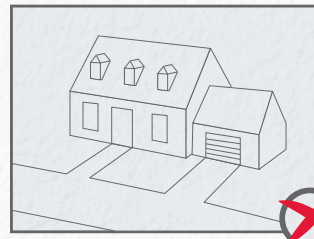
DISPOSITION SUR LE TERRAIN



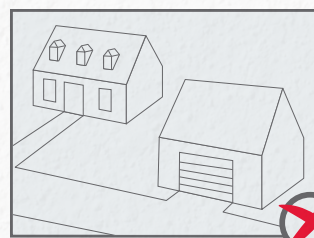
- Le style et les couleurs devraient **s'harmoniser** avec le bâtiment principal et son implantation sur le terrain devrait **s'intégrer** de manière cohérente.



- Les bâtiments secondaires doivent se retrouver à l'**arrière-plan** par rapport au bâtiment principal.



- Le bâtiment secondaire doit **toujours être séparé** du bâtiment principal.



- Le volume doit être convenable afin de **ne pas éclipser** celui du bâtiment principal.



EN BREF



FORME DU TOIT

Suivant la fonction : le huit pans est une influence étasunienne, à la *Mansart* (deux versants), deux versants (le plus populaire), en *ogive*, demi-cercle, en appentis (hangars ou annexe de grange).



REVÊTEMENT

Couleur : bois à l'état brut, rouge sang-de-bœuf, blanc lait de chaux ;

Bois posé de manière verticale ou en clin ;

Bardeaux de cèdre pouvant être utilisé pour les plus petits bâtiments.



OUVERTURE

Peu et de petite dimension ;

Fixes (utilisées pour faire entrer la lumière), à guillotine ;



ORNEMENTATION

Décoration de porte, *chambranes*, *planches cornières*.



ARCHITECTURE

Lanterneau d'aération ;

Structure de tenons et mortaise et utilisation de goujons de bois ;

Les combles sont utilisés pour entreposer des matériaux.



A ALLÈGE* : Petit pan de mur qui ferme l'embrasure d'une fenêtre sous l'*appui*. Dans la MRC de Drummond, les *allèges* sont majoritairement faites de briques.

AMORCE DE FRONTON* : Début de la partie horizontale du *fronton* (qui semble coupée en son centre). Cette partie moulurée débordé sur le mur adjacent.

AMORTISSEMENT* : Élément ornemental placé au sommet de tout axe vertical d'une élévation à toit plat. Peut être formé de *modillons*, *d'équerres* et autres éléments décoratifs. Se distingue du *parapet* par l'ensemble qu'il forme.

APPAREIL : Façon dont les pierres ou les briques sont assemblées dans une *maçonnerie*. (voir détails à la page 61)

APPUI (DE FENÊTRE)* : Pièce horizontale dans la partie inférieure de la fenêtre. On confond souvent l'*appui* avec l'*allège*, terme désignant un petit pan de mur sous une fenêtre.

ARC (OU PLATE-BANDE)* : Ouvrage de *maçonnerie* couvrant une *baie* de forme cintrée en pierres (*vousoir* ou claveau) ou en briques. En saillie lorsqu'il est question d'une plate-bande.

ASSISE : Rangée horizontale de pierres ou de briques formant le *parement*.

AUVENT* : Petit toit généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une ouverture.

AVANT-TOIT* : Avancée de toit, débordant d'un mur extérieur, souvent en façade et servant à la *galerie*.

B BAIE* : Ouverture pratiquée dans un mur soit pour les portes, soit pour les fenêtres.

BALCON* : Plate-forme de faible largeur munie de *garde-*

corps, en saillie sur une façade, située aux étages supérieurs d'un édifice.

BALUSTRE* : Barreaux imposants et travaillés faisant partie d'une balustrade, d'un *garde-corps*.

BANDEAU* : Moulure horizontale à motifs répétés, souvent sous le toit, qui ne fait pas, ou très peu, saillie de la surface du mur. Qui fait habituellement le tour du bâtiment.

BARDEAU : Éléments de *revêtement*, de mur ou de toit, de petites dimensions (exemple : *bardeau* d'amiante, d'asphalte, de cèdre...). (voir détails à la page 61 et 62)

BAROTIN* : Barreaux minces, souvent travaillés formant le *garde-corps*.

BRISIS* : Partie inférieure en pente raide qui semble briser la forme d'un toit. Souvent vu dans le toit à la *Mansart*.

C CHAÎNAGE D'ANGLE* : Membre vertical formé de plusieurs *assises* d'un matériau différent du *revêtement* des murs ou d'un matériau semblable, mais d'un *appareil* plus grand ou d'une texture différente. La *Pierre de taille* est souvent utilisée dans les *chaînages d'angle*. Elle peut parfois faire saillie de la surface du mur. Il est généralement constitué de l'alternance d'un élément court et d'un élément long sur toute la hauteur du mur.

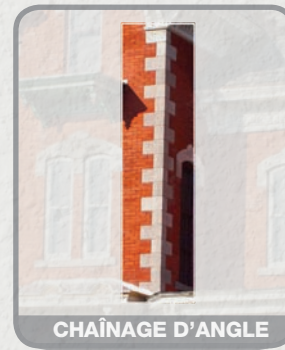
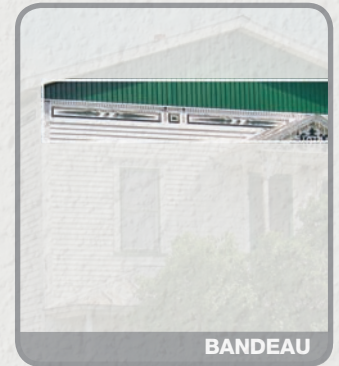
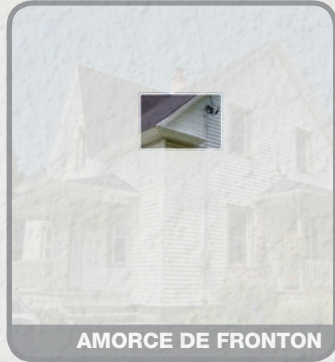
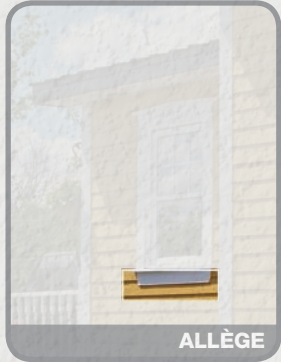
CHAMBRANLE* : Encadrement mouluré en bois ou en pierre, d'une porte ou d'une fenêtre.

CHAPITEAU* : Partie élargie qui couronne une *colonne* ou un *pilastr*.

CHARPENTE (OU OSSATURE) : Assemblage de pièces de bois formant la structure des murs et du toit. Synonyme : *ossature*.

Les mots marqués d'un * sont illustrés sur la page suivante







CHÂSSIS : Partie vitrée, mobile ou fixe, d'une fenêtre.

CHAUX : Oxyde de calcium obtenu par calcination de « pierre à chaux ».

CHEVRON : Élément de la *charpente* du toit; est considéré comme ornemental lorsqu'il fait saillie à l'extérieur sous la toiture (se retrouve typiquement dans le style arts et métiers).

CLEF DE VOÛTE* : *Voussoir* (ou claveau) placé au centre d'un *arc de maçonnerie* dans le but de le fermer. Il est fréquent de voir une *clef de voûte* d'un matériau, d'une texture ou d'un *appareil* contrastant.

COLOMBAGE* : Traitement de surface comprenant des pièces de bois espacées par une composition de plâtre ou de stuc.

COLONNE* : Pillier vertical, de forme cylindrique ou polygonale à plus de quatre côtés, supportant une architecture. Souvent avec une base et un *chapiteau*. Le *pilastre* en est un dérivé.

CONTREMARCHE* : Devanture d'une marche d'un escalier. (partie verticale). Peut aussi servir d'ornementation.

CORNICHE* : Ensemble de moulures en surplomb les unes sur les autres qui se retrouvent sous un toit.

COURONNEMENT D'OUVERTURE* : Partie chapeautant une *baie*, servant d'ornementation. Ne pas confondre avec le *linteau* qui sert à l'architecture. Si le couronnement d'ouverture possède une courbe, il s'agit d'un *arc*.

COUVRE-JOINT (OU LATTE) : Baguette de bois clouée sur le *joint* entre les deux planches.

COYAU* : Partie à pente plus faible du toit, reposant sur l'*entablement*, permettant un meilleur écoulement des eaux. Fixé en partie basse d'un *chevron*.

D DORMANT : Ensemble des parties fixes d'une fenêtre.

E ÉBAUCHE : Dégrossissement des pierres extraites de la carrière.

ENTABLEMENT* : *Bandeau* imposant, souvent en saillie, couronnant un étage. Servant parfois pour l'affichage commercial.

ÉPIS* : Ornement vertical, assis sur la crête d'un toit.

ÉQUERRE* : Décorative ou non, pièce placée à angle droit. Peut servir à renforcer un assemblage ou simplement le décorer. Synonyme : aisselier

F FONDATION : Ensemble des parties inférieures d'une construction, servant à soutenir la *charpente*. (Voir détails à la page 62)

FRONTON* : Forme triangulaire fermée qui orne le sommet d'une fenêtre, d'un *auvent* ou d'une *lucarne*. Peut être circulaire à de rares occasions.

G GALERIE* : Passage couvert, longeant le mur du bâtiment.

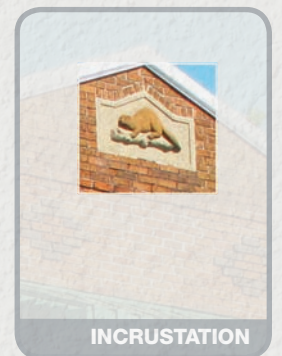
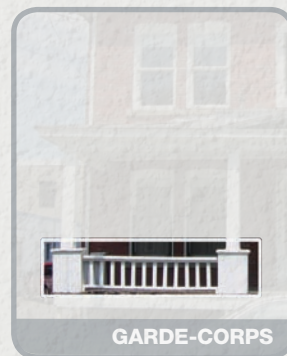
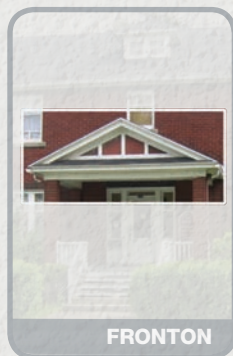
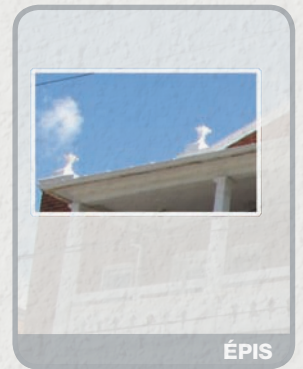
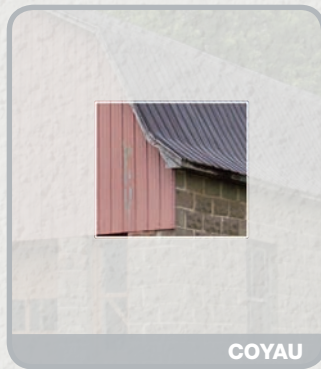
GARDE-CORPS* : Barrière à hauteur d'appui servant de protection sur une *galerie*, un *balcon* ou autre structure du genre.

I IMPOSTE* : *Châssis* fixe ou ouvrant situé au-dessus de la fenêtre ou d'une porte, dont il est séparé par un *dormant* (dans le cas d'une *imposte*, cette partie se nomme aussi *traverse d'imposte*).

INCRUSTATION* : Dessins moulés ou sculptés dans un matériau différent du bâtiment, souvent placé en façade sous le toit.

Les mots marqués d'un * sont illustrés sur la page suivante







J **JOINT** : Espace laissé entre les éléments d'une *maçonnerie* et généralement comblé avec du mortier.

JOINT MONTANT : *Joint* séparant deux éléments situés sur une même *assise*.

JUPE DE GALERIE* : Partie verticale posée sous la *galerie* souvent faite de bois mince avec motifs ou non (exemple : treillis).

L **LAMBREQUIN*** : Bordure en bois découpé pendant aux bords d'un toit de *galerie* ou *balcon*.

LANTERNEAU D'AÉRATION* : Construction basse en surélévation sur un toit pour aérer.

LINTEAU* : Partie allongée horizontale au-dessus d'une *baie*, en pierre, en bois ou en acier, supportant la *maçonnerie*.

LUCARNE : Ouvrage en saillie sur un toit, comportant une ou plusieurs fenêtres. (voir détails à la page 62)

M **MAÇONNERIE** : Construction composée de pierres ou de briques liaisonnées avec du *mortier*.

MANSART (TOIT À LA)* : Possède deux pentes d'inclinaisons différentes. La pente supérieure, douce, s'appelle *terrasson* et la pente inférieure raide, s'appelle *brisis* (qui se retrouve sur les quatre versants, comparativement au toit brisé où il est seulement sur deux versants) (voir détails à la page 62)

MÂT* : Long poteau souvent placé au sommet d'une *lucarne* ou d'un *amortissement*.

MODILLON* : Ornement saillant répété de proche en proche sous une *corniche*, comme s'il la soutenait.

MOELLON : Pierre ébauchée pour permettre son utilisation dans la construction.

MORTIER : Mélange de *chaux*, de sable, d'eau et aujourd'hui de ciment, destiné à lier les éléments d'une *maçonnerie* ou à recouvrir un mur.

MUR-PIGNON : Partie triangulaire d'un mur sous les pentes d'un toit à deux versants.

O **OCULUS*** : Petite ouverture de forme circulaire ou proche du cercle, munie ou non d'un panneau vitré ou d'une grille.

OGIVE* : On donne le nom d'*ogive* à la figure formée par deux arcs de cercle se coupant suivant un angle quelconque (arc brisé). Se retrouve beaucoup dans le style gothique et néogothique.

ORIEL* : Ouvrage vitré, en général en surplomb, formant une sorte de *balcon* clos sur un ou plusieurs étages. Synonyme : Bow-window ou bay-window

ORNEMENT DE PIGNON* : Moulure travaillée posée sous le *pignon* (le motif soleil est une particularité de la MRC de Drummond).

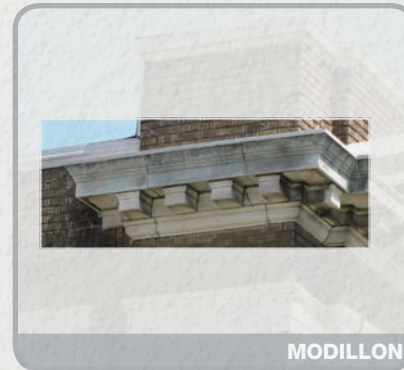
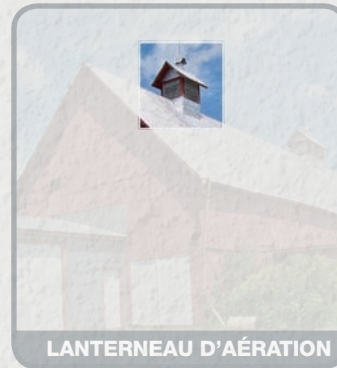
P **PARAPET*** : Partie verticale du mur excédant la ligne de toiture d'un édifice.

PAREMENT : Face extérieure d'un mur revêtue de *maçonnerie*.

PERRON* : Escalier extérieur donnant accès à une entrée, souvent la principale, et se terminant par un palier devant celui-ci.

Les mots marqués d'un * sont illustrés sur la page suivante







PETIT-BOIS* : Petit élément en bois ou en fer qui subdivise le *châssis* en carreaux et qui reçoit le vitrage (les fenêtres à carreaux modernes sont composées de faux petits-bois qui sont des pièces de plastique insérées entre deux vitres). Synonyme : meneau.

PIERRE DE TAILLE : Pierre taillée en bloc régulier.

PIGNON* : Couronnement triangulaire ouvert au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte; brisure triangulaire ouverte dans un *avant-toit*.

PILASTRE* : Élément vertical formé par une faible saillie rectangulaire le plus souvent sur toute la hauteur de la façade et qui sert à l'ornementation.

PLANCHE CORNIÈRE* : Planche recouvrant les coins d'un bâtiment, elle est parfois assemblée et ouvrée de façon à imiter une *colonne*.

PORCHE* : Construction hors œuvre de plan à peu près carré, fermé, qui abrite la porte d'entrée et qui fait saillie du corps du bâtiment.

R **REVÊTEMENT** : Élément servant à protéger ou à orner les murs ou le toit. (voir détails à la page 61 et 62)

ROSACE* : Ornement en forme de rose simple, dont les pétales sont disposés suivant un cercle régulier.

T **TERRASSE FAÎTIÈRE*** : Ouverture pratiquée au faite d'un bâtiment, le plus souvent sur un toit à quatre versants, le tout entouré d'un *garde-corps* stylisé.

TERRASSON* : Partie supérieure du toit à la *Mansart* formant une faible pente comparativement au *brisis*.

TÔLE : Métal galvanisé en feuille. (voir détails à la page 61 et 62).

TOURELLE* : Se développe en hauteur sur plusieurs étages. Petite tour pouvant se retrouver sous différentes formes (ronde, polygonale, carrée, à *terrasse faîtière...*) et incluse dans l'architecture du bâtiment.

V **VERNACULAIRE** : L'architecture dite vernaculaire est celle qui est propre à une région, qui est réalisée à partir des ressources locales disponibles et qui perpétue les modes de construction traditionnels.

VITRAUX* : Morceaux de verre coloré, assemblés avec des bandes de plomb, formant un motif décoratif sur une fenêtre ou une porte.

VITRINE : Partie de magasin séparée de la rue par un vitrage et où l'on expose des objets à vendre.

VOLET* : Panneau plein en bois et qui se referme sur le battant. Les volets peuvent être purement décoratifs et ne pas se refermer.

VOUSSOIR* : Chacune des pierres en forme de coin qui, s'appuyant les unes aux autres, constituent une plate-bande, un *arc*, une voûte. Synonyme : claveau.

Les mots marqués d'un * sont illustrés sur la page suivante





PETIT-BOIS



PIGNON



PILASTRE



PLANCHE CORNIÈRE



PORCHE



ROSACE



TERRASSE FAÏTIÈRE



TERRASSON



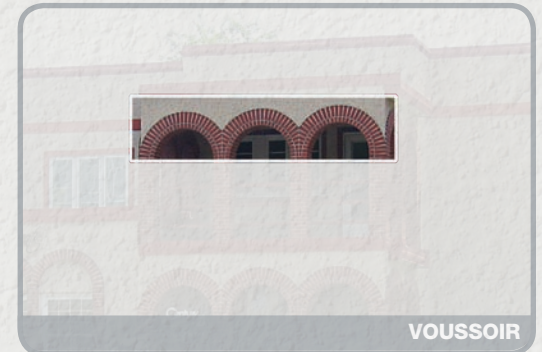
TOURELLE



VITRAUX



VOLET

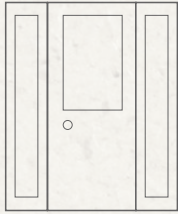


VOUSSOIR

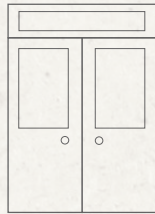
DÉTAILS ARCHITECTURAUX



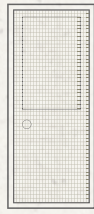
TYPE DE PORTE



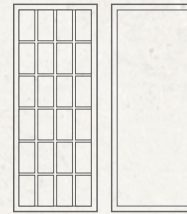
Avec baies latérales



Avec imposte



Contre-porte
(moustiquaire)



Porte-fenêtre/
Entièrement vitrée



Standard

FORME DE PORTE



À arc en plein cintre



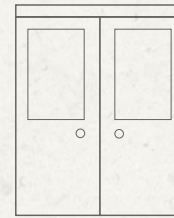
À arc ogival



À arc surbaissé

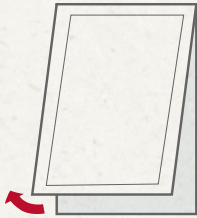


Cintrée



Rectangulaire

TYPE DE FENÊTRE



À bascule



À battant



À vantail

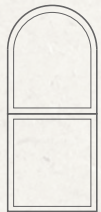


Coulissante



Guillotine

FORME DE FENÊTRE



À arc en plein cintre



À arc ogival



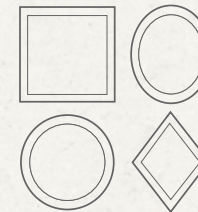
À arc surbaissé



À baies latérales



Avec imposte



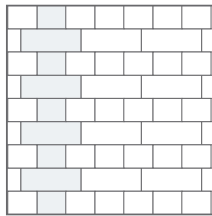
Carré, losange,
ovale et cercle (oculus)



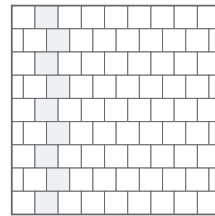
Cintrée

Les détails concernant l'architecture d'un bâtiment servent essentiellement à sa structure, donc à son maintien. Bien que strictement utilitaire, ce type de détail peut se retrouver sous différentes formes et soutenir le style architectural du bâtiment.

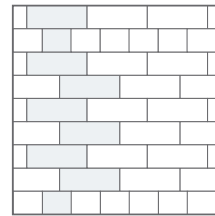
DÉTAILS ARCHITECTURAUX



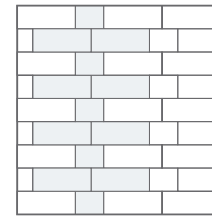
Anglais
Alternance d'assises
en boutisse et en panneresse



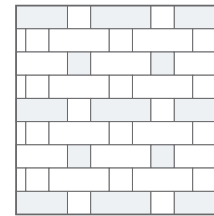
Boutisse
Grande dimension
perpendiculaire au mur



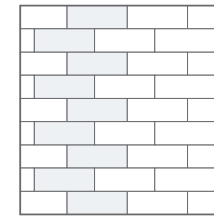
Commun
Une assise de boutisse toute
les six assises de panneresse



Composé
Deux briques en panneresse
entre chaque boutisse

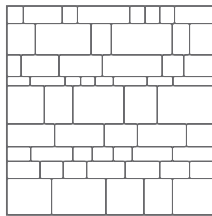


Flamand
Alternance entre pannerresse et
boutisse sur la même assise

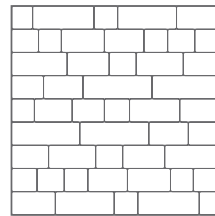


Panneresse
Grande dimension
parallèle au mur

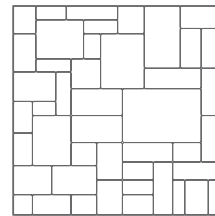
**APPAREIL
BRIQUE**



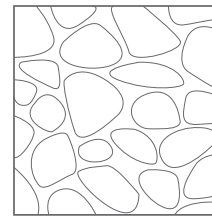
**À alternance
d'assises régulières**
Assises de hauteur variable



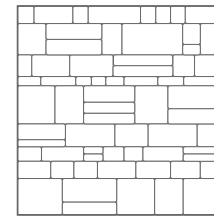
À assises régulières
Longueur variable mais toute la
même hauteur d'assise



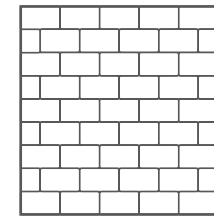
Assisé
Grosseurs variables,
ébauchées et posées d'aplomb



Irrégulier ou tout-venant
Disposition libre



Réglé
Pierres de hauteur variable sur
chacune des assises



Régulier
Mêmes dimensions en hauteur
et largeur. Assises régulières

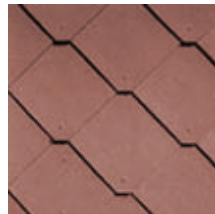
**APPAREIL
MAÇONNERIE**



Bardeau à motif



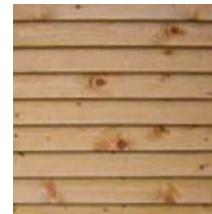
Bardeau de cèdre



Bardeau d'amiante
(l'amiante peut aussi
se poser en déclin)



Crépi (agrégat)



Déclin de bois

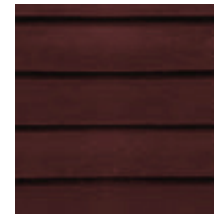
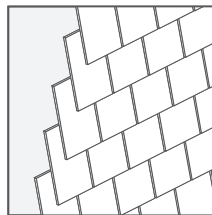


Planche à clin

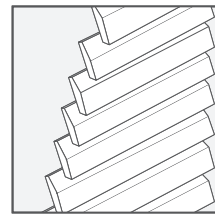


Tôle embossée

**REVÊTEMENT
MURAL**



Bardeau



Déclin

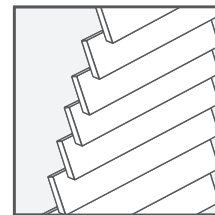


Planche à clin

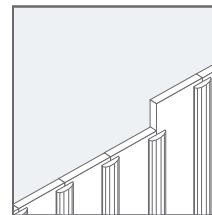


Planche à couvre-joint
(ou déclin vertical de bois)

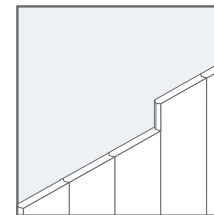


Planche emboutetée

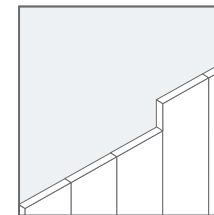
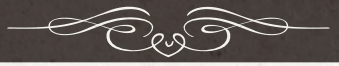


Planche vertical juxtaposée

**PROFIL DU
REVÊTEMENT**

DÉTAILS ARCHITECTURAUX



REVÊTEMENT DE TOIT



Ardoise et argile



Bardeaux d'asphalte et de cèdre



Bardeaux de cuivre



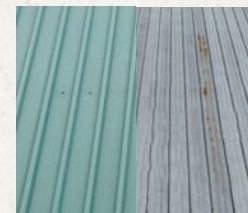
Goudron



Tôle à baguette et tôle pincée

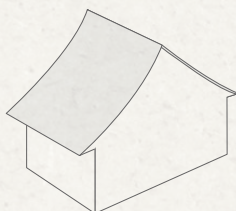


Tôle posée à la canadienne

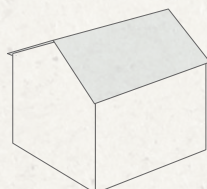


Tôle architecturale et tôle de grange (ondulée)

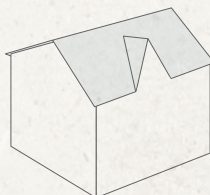
FORME DE TOIT



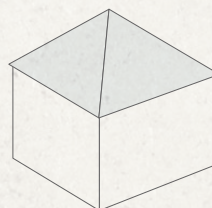
Larmier (avec galbe)



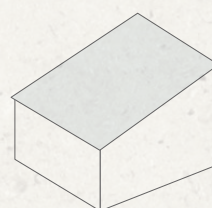
À deux versants (ou à pignon)



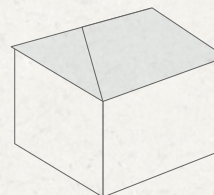
À deux versants avec lucarne-pignon



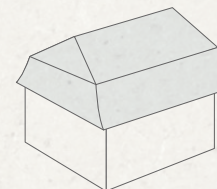
À quatre versants (ou à pavillons)



En appentis

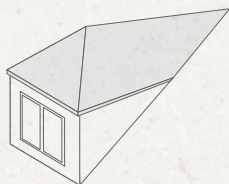


En croupe

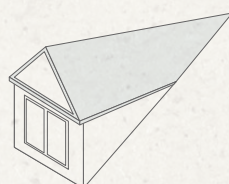


À la Mansart à quatre versants (avec brisis galbé)

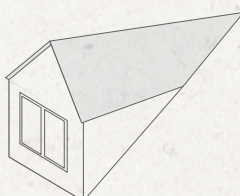
TYPE DE LUCARNE



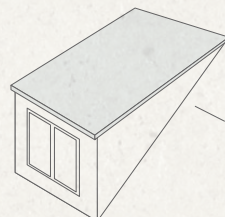
À croupe



À fronton



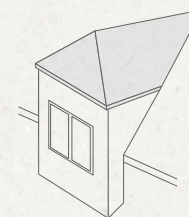
À pignon



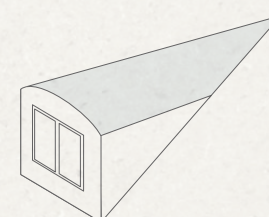
En chien assis (en appentis)



Lucarne-pignon

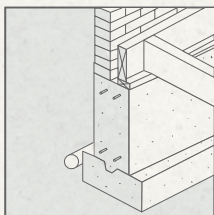


Pendente

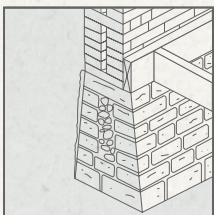


Ronde

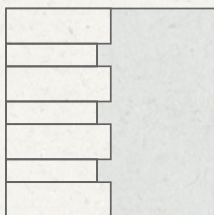
TYPE DE FONDATION DE JOINT



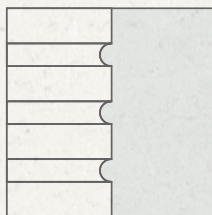
Fondation en béton



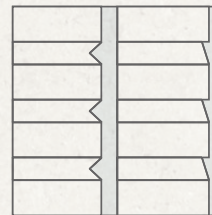
Fondation en pierre



Baguette, creux carré ou en refend



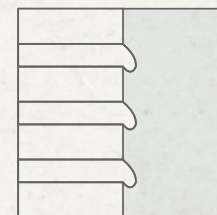
Concave ou rond



Creux, en V ou en angle (et creux chanfreiné)



Plein, affleuré



Rustique ou baveux

Les détails concernant l'architecture d'un bâtiment servent essentiellement à sa structure, donc à son maintien. Bien que strictement utilitaire, ce type de détail peut se retrouver sous différentes formes et soutenir le style architectural du bâtiment.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Ces conseils généraux s'appliquent à tous les bâtiments de ce guide. Pour plus de détail sur un bâtiment en particulier, consultez la section s'appliquant à celui-ci. Des détails y seront présentés afin de mieux vous guider.

Recommandations

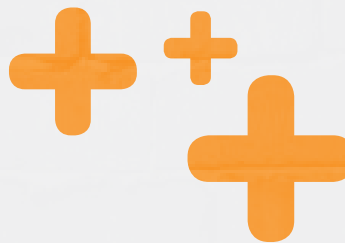


- Respecter le style architectural du bâtiment pour toutes les interventions à faire;
- Entretenir et réparer avant de remplacer et de reconstruire afin de préserver l'authenticité;
- Reprendre les mêmes matériaux, les mêmes façons de faire que l'original dont on s'inspire pour ce qui est des réparations;
- Faire ou reconstruire les nouveaux éléments avec les mêmes matériaux et les mêmes méthodes de mise en œuvre;
- Conserver le plus possible les détails et les matériaux qui caractérisent le style et l'histoire du bâtiment ; pour ce faire, faire une recherche de photos anciennes qui nous donnent les indications appropriées pour bien en comprendre l'histoire, le style et l'évolution;
- Revaloriser l'usage des matériaux nobles, durables et écologiques comme le bois, la brique, la pierre;
- Ne pas modifier la structure d'origine du bâtiment ou de certaines composantes (*galerie*, fenestration, *balcon*, etc.) sans avoir une bonne compréhension de sa fonctionnalité afin d'assurer la stabilité à long terme du bâtiment;
- Et surtout, ne pas hésiter à consulter un professionnel en cas de doute ou d'intervention majeure.

À proscrire



- Enlever des détails propres à l'histoire et au style du bâtiment;
- Éviter de rehausser le bâtiment;
- Remplacer les toitures de *bardeau* de bois ou de *tôle* par du *bardeau* d'asphalte, sauf pour les bâtiments plus récents pour lesquels ce matériau est une composante originale (exemple : le bungalow);
- Remplacer une *galerie* pleine largeur (sur une ou plusieurs façades) du bâtiment par un *perron* central;
- Remplacer les fenêtres d'origine par des fenêtres qui sont faites d'autre matériau que le bois;
- Remplacer les fenêtres par des fenêtres de plus petites dimensions;
- Changer la localisation des ouvertures sans analyse complète de leur organisation;
- Remplacer le revêtement de bois des murs par du vinyle, du canExel, de la *tôle* ou de l'Adex (crépi acrylique);
- Remplacer les rampes en bois des *galeries* par des rampes de métal ou de PVC ou par des rampes faites suivant de mauvais détails de construction.



Date de rédaction du carnet : _____

NB : Les différents services qu'offre votre municipalité peuvent vous aider à trouver des informations concernant votre bâtiment, par exemple en ce qui concerne la section *cadastre* (urbaniste).

Avant d'intervenir sur un bâtiment ayant un intérêt patrimonial, il est important d'être bien renseigné (la section *Ressources en patrimoine* vous renseigne sur les intervenants à contacter).

Une enquête sur l'historique du bâtiment peut être effectuée (recherche de photos anciennes, date de construction ou d'événements majeurs, titres de propriétés, etc.)

Se documenter sur la réglementation applicable pour ce genre de rénovation auprès de sa municipalité.

À l'aide du présent guide, repérer le courant le plus susceptible d'être apparenté à celui de votre bâtiment pour mieux déterminer les principaux éléments architecturaux ou d'ornementation lui appartenant afin d'orienter vos démarches de revitalisation.

Observer attentivement les maisons adjacentes pour pouvoir avoir une idée du style d'origine (si applicable). Comparer des photos anciennes afin de bien situer les éléments importants dont certains pourraient avoir disparu.

Effectuer un bilan de santé (ci-joint) afin de déterminer quels éléments sont à réparer ou bien à remplacer et lesquels sont en état. Dans le meilleur des cas, identifiez quels sont les causes de la détérioration de ces éléments afin de ne pas avoir à subir des inconvénients futurs.

Faire des plans projetant la restauration du bâtiment afin de mieux visualiser le résultat et d'obtenir plus facilement le permis de construction de la part de sa municipalité.

En procédant de cette manière, il vous sera plus facile de faire évaluer (soumissions) les différents travaux ainsi que la priorité des réparations à effectuer sur le bâtiment. Assurez-vous de choisir les bons professionnels.

PROPRIÉTÉ EN GÉNÉRAL

LOCALISATION

Adresse : _____

Date d'acquisition : _____

CADASTRE

Numéro de lot : _____

Nom de cadastre : _____

Numéro de matricule : _____

ÉVALUATION MUNICIPALE

Bâtiment : _____

Terrain : _____

Taxes : _____

Date de construction : _____

Concepteur : _____

Constructeur : _____

Fonction d'origine : _____

Style architectural : _____

Historique et transformations : _____

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ

FONDATION

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Matériau d'origine : _____

Matériau actuel : _____

Note : _____

REVÊTEMENT

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Matériau d'origine : _____

Matériau actuel : _____

Note : _____

TOITURE

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Matériau d'origine : _____

Matériau actuel : _____

Note : _____

OUVERTURES

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Type d'origine : _____

Type actuel : _____

Note : _____

CHEMINÉE (si applicable)

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

PORTES

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

BALCON/GALERIE/PERRON

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

ORNEMENTATIONS

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Note : _____

SYSTÈME D'ALARME Oui Non

PARATONNERRE(S) Oui Non

ÉLECTRICITÉ

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

ENTRÉE SOUTERRAINE

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Dernière inspection : _____

PLOMBERIE

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Dernière inspection : _____

VENTILATION

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Dernière inspection : _____

APPAREIL DE CHAUFFAGE

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Type : _____

Dernière inspection : _____

DRAINAGE

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Dernière inspection : _____

ÉTAT GÉNÉRAL

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

ENVIRONNEMENT

Excellent Acceptable Mauvais À surveiller Urgence

Éléments nuisibles au style : _____

Éléments favorables et à mettre en valeur : _____

RESSOURCES EN PATRIMOINE

Des ressources utiles pour faciliter vos recherches.

ASSOCIATIONS

- **Amis et propriétaires de maisons anciennes (APMAQ)**
2050, rue Amherst
Montréal, Québec, H2L 3L8
Téléphone : 514-528-8444
www.maisons-anciennes.qc.ca

Cette association édite un répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes.

ASSURANCES

- **Bureau d'assurance du Canada**
800, Place Victoria, Bureau 2410
C.P. 336, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 0A2
Téléphone : 514-288-1563 / 1-877-288-4321
Télécopieur : 514-288-0753
www.ibc.ca

Production du rapport : « L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes au Québec ».

PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

- **Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine**
Programmes : « Aide aux immobilisations » et « Fonds du patrimoine culturel du Québec ».
Téléphone : 819-371-6001
www.mcc.gouv.qc.ca

PUBLICATIONS, RÉFÉRENCES ET SITES INTERNET

- **Culture Centre-du-Québec. Répertoire centricois des ressources spécialisées en patrimoine bâti, 2011**
www.mrcdrummond.qc.ca

Répertoire complet des experts et professionnels du milieu du patrimoine et de la restauration architecturale en plus des fournisseurs de matériaux, des programmes de subventions, publications ainsi que des associations pouvant vous aider dans vos travaux et vos recherches.

- **Michel Lessard et Huguette Marquis. Encyclopédie de la maison québécoise - 3 siècles d'habitations. Les Éditions de l'Homme, 1972.**

Encyclopédie résumant trois siècles de patrimoine architectural québécois.

- **M^oAlester, Virginia et al. A field Guide to American houses, New-York, Knopf Inc, 1984.**

Un répertoire pertinent permettant d'identifier des maisons américaines du XVII^e siècle à aujourd'hui.

- **M^oAlester, Virginia et al. L'architecture du Canada, Guide des styles d'architecture antérieurs au XXe siècle, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1980.**

- **MCCCF. Guide à l'intention des municipalités - La protection des biens patrimoniaux en situation de risque, MCCCF.**

- **Jacques Dorion. Les écoles de rang au Québec. Les Éditions de l'Homme, 1979**

Explore le passé collectif des québécois par l'analyse des différentes écoles de rangs du Québec.

- A. HUMPHREYS Barbara, Meredith Sykes, L'architecture du Canada, 1986, 13 p.
- Agence Parcs Canada, <http://www.historicplaces.ca> [en ligne], consulté le 18 août 2011.
- CLD Haut-Saint-François, http://www.haut-saint-francois.qc.ca/wp-content/uploads/2009/11/guide_restoration.pdf [en ligne], consulté le 12 août 2011.
- Conseil de la culture des Laurentides, <http://www.culturelaurentides.com/patrimoine/guide> [en ligne], consulté le 10 août 2011.
- CRÉ Chaudière-Appalaches, <http://www.chaudiere-appalaches.qc.ca/upload/chaudiere-appalaches/asset/2009/Brochure8-01-2010-3.pdf>, [en ligne], consulté le 10 août 2011.
- Culture, Communication et Condition féminine, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=3356> [en ligne] consulté le 7 août 2011.
- Culture et communication et Ville de Lévis, http://www.chaudiere.com/wm/pa_typologie/index.php?typo=16 [en ligne] consulté le 6 août 2011.
- GERSOVITZ Julia, Les styles architecturaux du Québec, <http://www.planimage.com/blog/2010/04/les-styles-architecturaux-du-quebec/> [en ligne] consulté le 12 août 2011.
- Jacques Dorion. Les écoles de rang au Québec, Les Éditions de l'Homme, 1979.
- Le Village Québécois d'Antan Inc. L'architecture québécoise, Drummondville, 9 p.
- McAlester, Virginia et al. A field Guide to American houses, New-York, Knopf Inc, 1984.
- McAlester, Virginia et al. L'architecture du Canada, Guide des styles d'architecture antérieurs au XXe siècle, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1980.
- Michel Lessard et Huguette Marquis. Encyclopédie de la maison québécoise - 3 siècles d'habitations. Les Éditions de l'Homme, 1972.
- MRC de l'Assomption, 09. Lexique architectural illustré, p.19
- MRC de l'Île-d'Orléans, http://mrcio.qc.ca/_fr/images/PDF/Fichel0005.pdf [en ligne] consulté le 4 août 2011.
- MRC de l'Île-d'Orléans, L'ABC de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans, fiche no 1 à 12.
- MRC de Nicolet-Yamaska, Ces maisons qui parlent... 2006, 25 p.
- RURALYS, acteur d'un patrimoine dynamique, www.ruralys.org/patrimoine/pignon_fronton.html [en ligne] consulté le 26 août 2011.
- RURALYS, Guide d'intervention en patrimoine bâti Bas-Saint-Laurent, Fiche no 1 à 13.
- SARP Service d'Aide-Conseil en Rénovation patrimoniale, <http://www.sarp.qc.ca/listeCapsules.php> [en ligne] consulté le 10 août 2011.
- SIMMINS Geoffrey, Le mouvement Arts and Crafts au Canada, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0009957> [en ligne] consulté le 26 août 2011.
- Ville de Québec, Maîtres d'oeuvre de Québec, 1989.
- Ville de Trois-Rivières, Répertoire des courants architecturaux de Trois-Rivières, 36 p.
- Ville de Victoriaville, Guide d'intervention en patrimoine, Fiche-conseil no 1 à 5, 2008, 83 p.

GUIDE PRATIQUE SUR
L'ARCHITECTURE PATRIMONIALE
DE LA MRC DE DRUMMOND

**Un outil indispensable pour explorer
l'histoire architecturale de la MRC de Drummond.**

Au travers ce guide vous découvrirez des aspects jusqu'ici insoupçonnés de votre demeure par la recherche et la compréhension de son style architectural. Vous apprendrez à respecter ses caractéristiques d'origines et ainsi conserver l'authenticité de son ensemble.

Voyagez d'un style à l'autre afin de mieux interpréter les subtiles variations architecturales qui font de la MRC de Drummond ce qu'elle est aujourd'hui.

Profitez de ce précieux outil pour évaluer l'état de santé de votre demeure et ainsi suivre en détail l'évolution des travaux qui demandent à être fait pour conserver l'authenticité de son style.

Ce guide vous propose un lexique imagé dans le but de mieux discerner les diverses composantes architecturales de votre environnement. De plus, vous pourrez explorer certains détails en profondeur grâce à une section détaillée.

Finalement, pour approfondir votre soif de savoir nous vous proposons une série de références régionales qui vous permettront de préciser vos recherches avec l'aide de divers intervenants.

Une initiative de :



En partenariat avec :

